

La 9^{ème} édition des Entretiens du Pradel¹ « Agronomie et design territorial »

Mercredi 27 septembre et Jeudi 28 septembre 2017

Domaine Olivier de Serres – Le Pradel 07170 MIRABEL

Que ce soit pour réfléchir à l'organisation des territoires dans leurs différentes formes et fonctions, ou pour penser le développement local, la notion de design² territorial est régulièrement mobilisée, et ce, chez les responsables locaux ou dans différents champs disciplinaires. Le design territorial permet en effet de mettre en lien l'intention des acteurs d'un lieu, les formes engendrées par l'activité sur ce lieu et les impacts qui en résultent, en particulier les usages des produits et/ou services de l'activité.

Dans le champ agricole, la démarche d'ingénierie agro-écologique, d'un côté, et la volonté de repenser les activités de production agricole en lien avec les évolutions des marchés, des politiques publiques et des demandes des citoyens-consommateurs, de l'autre côté, interpellent les agronomes dans leurs relations aux territoires, de l'échelle de la parcelle agricole (exemple des infrastructures écologiques) à l'échelle d'un territoire de projet (exemple de la gouvernance collective d'une AOC ou d'un parc naturel régional). Aussi, les agronomes sont concernés par cette question du design territorial, que ce soit (i) dans la conception de systèmes de culture innovants, en particulier pour l'agencement de la biodiversité cultivée et de la biodiversité fonctionnelle visant des services écosystémiques et des pratiques agricoles adaptées aux lieux, (ii) dans l'organisation des systèmes alimentaires, favorisant les liens et la mise en proximité entre la fonction de production d'aliments et la fonction de consommation alimentaire, ou (iii), dans les différents usages du territoire, entre la fonction productive agricole et les autres fonctions : écologique, résidentielle, récréative et esthétique.

¹ 1^{ère} édition en 2000 : Autour d'Olivier de Serres : pratiques agricoles et pensée agronomique (Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France, Vol.87, N°4 – 2001) ; 2^{ème} édition en 2002 : Agronomes et territoires (Ed. L'Harmattan, 2003) ; 3^{ème} édition en 2004 : Agronomes et innovations (Ed. L'Harmattan, 2005) ; 4^{ème} édition en 2006 : Agronomes et diversités des agricultures (Des agronomes pour demain, Ed. Quae, 2008) ; 5^{ème} édition en 2009 : Agronomie et grenelle de l'environnement (vol.1 n°1 de la revue Agronomie, environnement & sociétés, 2011) ; 6^{ème} édition en 2011 : Agronomie et défi alimentaire (vol.1 n°2 de la revue Agronomie, environnement & sociétés, 2011) ; 7^{ème} édition en 2013 : des politiques publiques à l'efficacité économique des entreprises agricoles : quelle synergie entre agronomie et économie ? (vol.4 n°1 de la revue Agronomie, environnement & sociétés), 8^{ème} édition en 2015 : savoirs agronomiques et développement agricole (vol.6 n°2 de la revue Agronomie, environnement & sociétés).

² Pour définir le terme de design, nous nous appuyons sur la proposition de S. Vial (2014) qui s'appuie sur l'étymologie : « Ainsi s'éclaire l'étymologie souvent mal comprise du terme *design*. Du latin *de-signare* (« marquer d'un signe ») que l'on retrouve aussi bien dans l'italien *disegno* (schéma) et l'anglais *de-sign*, le design est à entendre, en tant que projet de conception méthodique, comme une anticipation par les *signes* (i.e. les dessins). L'invention du projet par Brunelleschi, ce n'est rien d'autre qu'« une méthodologie du *disegno*, c'est-à-dire une méthodologie de l'anticipation de l'oeuvre à réaliser : il s'agissait, grâce aux lois de la perspective qu'il venait de mettre au point, de pouvoir représenter par le dessin la construction projetée. » (Boutinet, 1993 : 10). Les signes, ici, ce sont les représentations en perspective, c'est-à-dire les images du projet. » (Vial, 2014. « De la spécificité du projet en design : une démonstration », *Communication & Organisation* 2014/2 (n° 46), p. 17-32. <https://communicationorganisation.revues.org/4699>)

Le design territorial est ainsi une entrée originale dans le « troisième objet des agronomes³ » (Sebillotte, 2006), afin d'approfondir l'engagement des agronomes, en lien avec les autres métiers de la conception de projet, dans la gestion spatio-temporelle des fonctions écologique, agronomique, paysagère de l'espace productif, et son lien aux activités socio-économiques du territoire, à un moment où de nouvelles recompositions territoriales réinterrogent les politiques publiques de développement territorial. Le design territorial, par l'installation d'une double démarche de conception et de projet, peut permettre d'identifier les blocages et les leviers chez les acteurs, pour faire évoluer des situations agricoles qui ne sont pas satisfaisantes, pour les agriculteurs et/ou pour la société locale (comme la forte spécialisation territoriale, les pollutions diffuses, un paysage trop fermé ou trop ouvert,...).

Après une clarification du concept de design territorial et une synthèse de ses usages en lien avec l'activité agricole, des expériences contrastées d'engagement des agronomes dans des projets de territoire nourriront des ateliers visant à répondre à des questions essentielles pour les acteurs de l'agriculture :

- Comment penser la « conception méthodique » de projets agricoles à l'échelle d'un territoire permettant de répondre à des objectifs partagés entre les agriculteurs et les autres usagers du territoire ?
- Quelles sont les conditions pour qu'un projet de design territorial favorise l'engagement durable des acteurs de l'agriculture dans des dynamiques collectives ?
- Quels partenariats, et avec quelles modalités, les agronomes doivent-ils engager avec les autres métiers concernés par le design territorial pour garantir la réussite d'un projet de territoire ?

³ En dehors des Entretiens du Pradel de 2002, qui ont porté sur le thème « Agronomes et territoires », l'Afa a organisé plusieurs autres événements sur ce sujet : séminaire entre agronomes et paysagistes, ateliers de terrain.

Le Pradel, un domaine chargé d'histoire pour l'agriculture, un lieu de mémoire et de réflexion prospective pour les agronomes

Le domaine du Pradel est le domaine historique d'Olivier de Serres (1539-1619), considéré comme le « père » de l'agriculture française.

A l'âge de 19 ans, Olivier de Serres acquit le Domaine du Pradel, dont la superficie était de l'ordre de 200 hectares, et il expérimenta durant toute sa vie de nouvelles pratiques et techniques agricoles : introduction de nouvelles cultures (comme le mûrier blanc, qui sera à l'origine du développement de la soie en Cévennes, ou la pomme de terre), sélection variétale, gestion de l'eau, rotation et assolement, fertilisation... L'ensemble de ses observations vint enrichir ses connaissances livresques, ce qui lui permit d'écrire son œuvre monumentale « Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs », qui parut pour la première fois en 1600. Régulièrement rééditée, son œuvre a traversé les siècles et Olivier de Serres est toujours considéré par les agronomes français comme le pionnier d'une science agronomique qui naîtra deux siècles plus tard.

Le domaine Olivier de Serres, réhabilité dans les années 2000, est constitué à la fois d'un centre de formation, d'une station expérimentale caprine, d'un domaine viticole, d'ateliers d'ovins et de gibier, et d'un espace culturel et touristique. Intégré dans un pôle d'excellence rurale en Ardèche méridionale, le Domaine propose les visites d'un espace muséal dédié à l'œuvre d'Olivier de Serres, de jardins aménagés, d'un sentier art-nature, et d'un sentier de découverte des activités agricoles. Par ailleurs, le site héberge un centre de recherches de l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble, le CERMOSEM (centre de recherches sur les Montagnes sèches méditerranéennes).



ASSOCIATION FRANÇAISE D'AGRONOMIE

Siège Social : AGROPARISTECH - Département SIAFFE - UFRM DISC

16, rue Claude Bernard - 75 231 PARIS CEDEX 05

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à Secrétariat de l'AFA (afa@supagro.fr)

Montpellier SupAgro - 2, place Pierre Viala - 34 060 Montpellier Cedex 1 - Tél. secrétariat : 04 99 61 26 42